PERMIS DE TRONÇONNEUSE NIVEAU 1 – SÉCURITÉ, ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE ET TECHNIQUES DE COUPE

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 27 mai 2025

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable :** obtenir le Permis de tronçonneuse Niveau 1
- **Objectifs de formation :** entretenir sa tronçonneuse et billonner en sécurité.

Certificat Européen (ECC) obtenu après une formation dont le programme est commun à tous les pays d'Europe.

DURÉE / LIEU

1,5 jours (10h30) / CFPPAF de Mirecourt

ORGANISATION

Formation certifiante de 10h30 : accréditation Permis de tronçonneuse

- Sessions possibles toute l'année en fonction du nombre de participants : nous contacter
- **Modalités pédagogiques :**
  - Apport théorique
  - Démonstration et mise en application
  - Evaluations théorique et pratique
- **Taux de satisfaction***: NC

** pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)*

STRUCTURE

- **1ère journée (8h30-12h / 13h30-17h) :**
  - Les équipements de protection individuelle (EPI)
  - Les équipements de sécurité de la tronçonneuse
  - Entretien de la tronçonneuse :
    - guide chaîne
    - nettoyage du filtre à air
    - vérification de la bougie
    - inspection du filtre à carburant
    - affûtage de la chaîne
  - Mesures de sécurité opérationnelles :
    - transport
    - démarrage
    - vérification des sécurités
  - Techniques de billonnage et utilisation correcte des outils d'aide à la manutention des billons
- **2ème journée (8h30-12h ou 13h-16h30) :**
  - **Évaluation :**
    - Test théorique (QCM de 30mn)
    - Épreuve pratique (billonnage) sur zone protégée

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- **Notre responsable de formation à contacter :** M. LOYER
- **Accessibilité : personne en situation de handicap :** contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE/Mme COURTOIS DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

Être en possession d'Équipements de Protection Individuelle E.P.I. – **Non fournis par le centre** : pantalon de sécurité anti-coupure, chaussures de sécurité anti-coupure, gants, casque avec visière et protections auditives

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFPPA

CFPPA de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfppa.mirecourt@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr

Tarif :

- 330€/participant soit 31.43€/h/participant

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
  Ex : OCAPIAT, Transitions Pro…

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
  Ex : VIVEA, FIF PL…

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

** frais à votre charge.*

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFPPA

CFPPA de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfppa.mirecourt@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr